

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation

23 Août 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 5 septembre à 18h30,
le Comité Syndical du S.E.S.V, légalement convoqué, s'est réuni à Acy-le-Bas sous la Présidence de Monsieur Denis MAURICE.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	votants
84	50	50

PRESENTS

Mesdames GAUTIER, DRIVIERE, HOCHÉ était représentée par M RIGOLET, ROBACHE, POTTIER, DELVAL
Messieurs MATHAUT, DE RE, PERUT, MOYON, MONTARON, BEZIN, HERTAULT, GUYOT, LEMAIGRE, TEMPLIER, SOSSON, LEFEVRE, BARBILLON, CHABROL, NELATON, LETRILLART, BUCHET, JULVE, CARON suppléant de Mme JULVE), WOKAN, SAUMONT, POURTEYRON était représenté par Mme DESTRI, BOUDRAA, BRUNET, MAURICE, VILLEVOYE, REYT, LEBLOND, DAVIN, DE REKENEIRE, VIAUX (suppléant de M DE REKENEIRE), DUVIVIER, ROSSE, REBEROT était représenté par M GUERIN, LEROUX Christian était représenté par M ROCHARD, LEROUX Tristan, TROMBETTA, TASSIN, PUCHE, TOURNEVILLE, BATTEFORT, BOMBART, DROUX, COCHEFERT, RUELLE, LANSOY.

Décisions modificatives n° 1**Budget 2019**

n° 39.

Secrétaire de séance : Mme DRIVIERE Frédérique

Monsieur le Président informe les membres du Comité syndical qu'il y a lieu d'apporter des modifications au budget primitif 2019 afin de procéder au remboursement de l'emprunt (capital et intérêt) de Lagny-sur Automne :

Section de fonctionnement

CHAPITRE 66 – Charges financières : + 1000 €

CHAPITRE 011 – Charges à caractère générale - Compte 61523 - Entretien et réparation réseau : - 1000 €

La section de fonctionnement reste équilibrée à 6 687 805 €

Section d'Investissement

CHAPITRE 16 – Emprunts et dettes : + 3000 €

La section d'investissement passe en dépenses à 1 712 650 €

Et reste en recettes à 3 050 901,89 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte à la majorité la modification précitée du budget primitif 2019.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdit

POUR COPIE CONFORME
Le Président

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture le
Et publication ou notification le

SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS

16 OCT. 2019

S.E.S.V.
SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS
87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES
Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62
Email : sesv@orange.fr